



2501 Biel/BiennePOST
OFCOM;

CH SA

Référence : V/ECM/7763260/1/2
Événement administratif :
Votre référence :
Biel/Bienne, le 3 février 2021

Consultation sur le transfert économique de Radio Canal 3 SA et TeleBilingue SA

Madame, Monsieur,

Radio Canal 3 SA est titulaire de la concession de diffusion pour le programme *Radio Canal 3* dans la zone de desserte 9, région de Bienne, conformément à l'annexe 1 de l'ordonnance du 9 mars 2007 sur la radio et la télévision (ORTV; RS 784.401). La structure de l'actionnariat de Radio Canal 3 SA a été modifiée en ce sens que Quod SA rachète à RadioBilingue SA, détenue à 100% par Multimedia Gassmann SA, sa participation de 99% dans Radio Canal 3 SA. En conséquence, Quod SA détient désormais 99% de Radio Canal 3 SA.

TeleBilingue SA est titulaire de la concession de diffusion pour le programme *TeleBilingue* dans la zone de desserte 6, région de Bienne, conformément à l'annexe 2 de l'ordonnance du 9 mars 2007 sur la radio et la télévision (ORTV; RS 784.401). La structure de l'actionnariat de TeleBilingue SA a changé, puisque Quod SA a repris la participation de 50% de Multimedia Gassmann SA dans TeleBilingue SA. En conséquence, Quod SA détient désormais 50% de TeleBilingue SA.

En vertu de l'art. 48 de la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), comme ces changements de propriété représentent plus de 20% du capital social, ils sont considérés comme des transferts économiques des concessions de Radio Canal 3 SA et de TeleBilingue SA. Ils doivent donc être annoncés au département et approuvés par celui-ci. Radio Canal 3 SA et TeleBilingue SA ont demandé au DETEC d'approuver le transfert des concessions.

Avant de prendre sa décision, le DETEC souhaite connaître l'avis du gouvernement cantonal bernois, de la ville de Bienne et des autres parties intéressées. Nous vous invitons donc à exprimer votre opinion sur ce transfert de concessions. Les documents concernés se trouvent sur le site de l'OFCOM à l'adresse suivante : www.bakom.admin.ch > OFCOM > Bases légales > Consultations.

Office fédéral de la communication OFCOM
Patricia Hager
2501 Biel/Bienne
Siège : Zukunftstrasse / Rue de l'Avenir44, 2501 Biel/Bienne
Tél. +41 58 484 9796
patricia.hager@bakom.admin.ch
<https://www.bakom.admin.ch>



Référence : V/ECM/7763260/1/2

Nous vous prions de nous faire parvenir vos commentaires écrits d'ici au **2 mars 2021**, par courriel à m@bakom.admin.ch ou par courrier postal à l'OFCOM, division Médias, Rue de l'Avenir 44, 2501 Biel/Bienne.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Office fédéral de la communication



Susanne Marxer
Vice-directrice

Destinataires

- Canton de Berne
- Ville de Bienne
- Association des communes JuraBernois.Bienne
- Radio Berne 1
- Radio Energy Bern
- Radio 32
- Groupe BNJ
- TeleBärn
- Télé M1
- Canal Alpha
- SRG SSR
- Association suisse des radios privées ASRP
- Radio Régionales Romandes (RRR)
- TeleSuisse
- UNIKOM
- Impressum
- Syndicom
- Syndicat suisse des mass médias SSM